

Les prisonniers de guerre allemands à Sillery

Recueil des témoignages, recherches et textes par M. Bernard Langlais

Fin 1945, 700 000 Allemands sont prisonniers de guerre en France. Avec les prisonniers italiens, autrichiens, hongrois et roumains, ils sont les Prisonniers de Guerre de l'Axe (PGA), détenus dans des camps américains (prisonniers de guerre de l'Axe en mains américaines) ou dans des dépôts français (prisonniers de guerre de l'Axe en mains françaises). Ils sont employés à la reconstruction, au déminage, dans l'agriculture, dans les mines et dans des industries diverses...

Les prisonniers employés dans les fermes.

Pour remédier à la crise de la main-d'œuvre dans les campagnes, les prisonniers de guerre sont mis à la disposition des agriculteurs qui doivent en faire la demande en mairie. A Sillery, ces demandes sont transmises à l'administration du dépôt 62 de prisonniers de guerre de l'Axe de Sainte-Menehould. Le dépôt est situé à Vienne-le-Château.

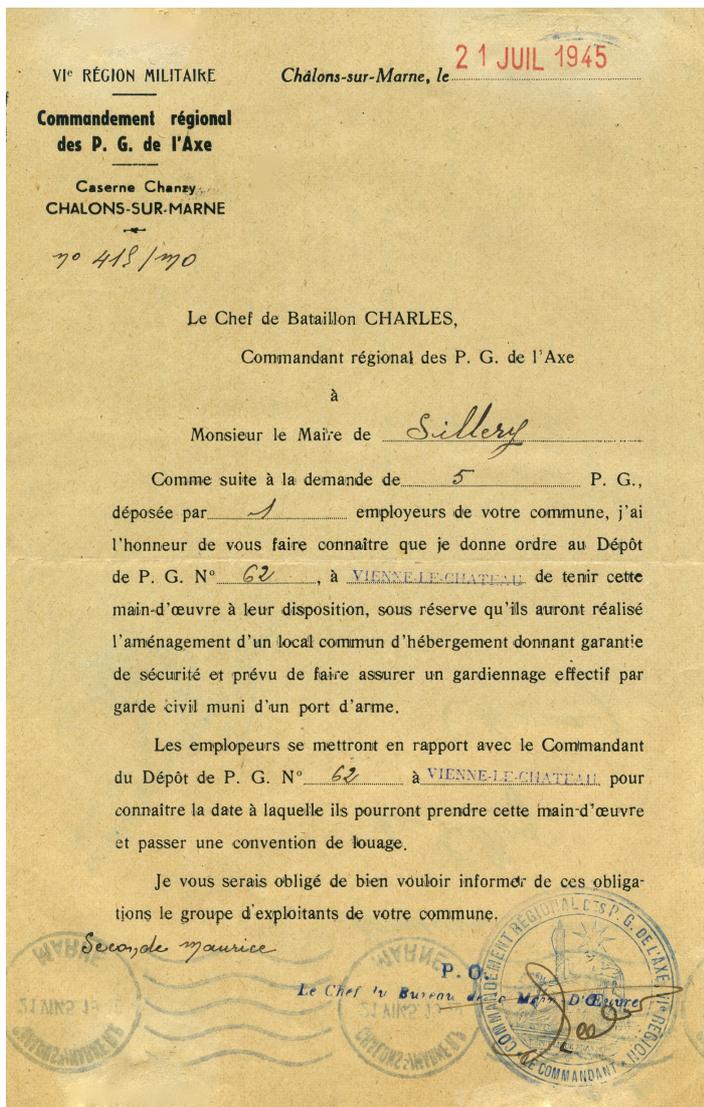
Une convention de louage de travail est alors signée entre le commandant du dépôt et l'agriculteur. Ce dernier doit assurer à ses frais, le transport des PG depuis le dépôt jusqu'à sa ferme. Il est tenu de prendre toutes les précautions en son pouvoir pour prévenir les évasions. Il a en charge la nourriture des prisonniers dont la ration journalière de denrées contingentées ne peut en aucun cas dépasser celle des travailleurs civils de même catégorie du lieu d'emploi. Il doit leur fournir un logement avec couchage et matériel destiné à la préparation des repas. Il leur assure les conditions hygiéniques prévues par la réglementation française, notamment pour la propreté corporelle, le lavage du linge, les lieux d'aisance...Il doit souscrire une police d'assurance garantissant les PG mis à sa disposition contre les accidents du travail et les maladies professionnelles. Les PG sont soumis aux mêmes horaires de travail que les ouvriers civils et bénéficient d'un repos hebdomadaire de 24 heures (en principe le dimanche). Les PG qui refuseraient de travailler ou seraient incapables de fournir un travail normal seront remis à la disposition du commandant de dépôt. La rémunération de la main-d'œuvre est détaillée dans l'article 111 annexé au contrat :

Art 111. - REMUNERATION DE LA MAIN-D'OEUVRE.

La rémunération forfaitaire mensuelle d'un P.G. ouvrier agricole nourri, hébergé et gardé est fixé à 500 Frs par mois de 30 ou 31 jours de présence dans l'exploitation. Cette somme de 500 Frs sera répartie comme suit.

A) *Salaires personnels de P.G.* - Chaque prisonnier recevra par mois de présence complet un salaire mensuel forfaitaire de 250 Frs. Toutefois, lorsque le nombre de jours de travail effectif du mois sera inférieur à 25, le salaire sera calculé à raison de 10 Frs par jour de travail effectif. La moitié de ce salaire sera remise directement par l'employeur sous forme de monnaie de camp, jetons ou bons d'achat valables uniquement dans les cantines des chantiers, la 2ème moitié sera versée mensuellement par l'employeur au Commandant du dépôt de P.G. pour constitution d'un pécule.

B) *Indemnité compensatrice due à l'ETAT* pour un mois de présence complet, l'employeur d'un P.G. est redevable d'une indemnité compensatrice forfaitaire mensuelle de 250 Frs à verser à la fin de chaque mois à la régie des dépenses du Ministère du travail, 4, rue des Fresbourg à PARIS (Compte chèques Postaux N° 13.901 PARIS). Pour un mois de présence incomplet en cas d'arrivée ou de départ du P.G. au cours du mois, l'indemnité à reverser sera calculée par une simple règle de trois selon le modèle du tableau annexé à la présente convention.



Avis de mise à disposition de 5 prisonniers de guerre, répondant à la demande de Maurice Secondé, viticulteur et entrepreneur de battage à Sillery.

Le Commandement régional des PG de l'Axe de la VI^e Région militaire est situé à la caserne Chanzy de Châlons-sur-Marne. L'administration du dépôt 62 se trouve à Sainte-Menehould, caserne Valmy. Le dépôt ou camp est à Vienne-le-Château (archives municipales de Sillery).

Liste des agriculteurs de Sillery et des prisonniers de guerre qu'ils emploient :

| Nom de l'agriculteur | Nom des prisonniers | n° matricule | Entrée en service | n° contrat |
|----------------------|---------------------|--------------|-------------------|------------|
| Brouillard André | Herzig Paul | 774552 | 18/07/45 | 1423 |
| Gascon Pol | ? Anton | | | |
| Langlais Maurice | Beuerle Helmut | 775189 | 02/11/45 | 3117 |
| Marguet André | Castek Karl | 775225 | 16/07/45 | 1727 |
| | Hausen Theo | 782915 | | |
| | Wohrle Friedrich | 772242 | 04/10/46 | |
| | Horstmann Hugo | 1021190 | 17/12/45 | |
| Marguet Charles | Maier Joseph | 774686 | 16/07/45 | 1726 |
| | Lüdtke Helmut | 770623 | 09/01/46 | |
| | Hanke Josef | 776317 | 19/11/46 | |
| Secondé Maurice | Seidel Gerhard | 773969 | 18/07/45 | 1594 |
| | Minners Hugo | 775127 | 18/07/45 | |
| | Ebert Herbert | 773668 | 18/07/45 | |
| | Maier Johan | 770718 | 23/05/46 | |
| | | | | |

Administration du dépôt 62 et vie des prisonniers de guerre

Annnonce rédigée en français et en allemand, affichée au dépôt 62 et transmise à la mairie de Sillery pour être portée à la connaissance des prisonniers allemands par leur employeur :

I - Le journal « Wochen Kurier » (le Courrier de la Semaine), accepte dès à présent tous articles (courtes nouvelles, poésies, histoires locales) rédigés par des prisonniers allemands. Ceci dans le but de rendre, pour ces PG allemands, le « Wochen Kurier » plus attrayant et plus « leur journal ». Tout PG désirant faire paraître de tels articles (courts et en écriture latine) devra les faire parvenir par l'intermédiaire du chef de kommando ou du maire de la commune, au dépôt 62 des PG de l'Axe, Bureau Censure à Ste-Menehould (Marne).

II - Les PG allemands désirant retrouver des parents ou amis supposés avoir été en mains françaises, peuvent aussi faire passer des avis de recherche dans ce journal.

Autre circulaire rédigée en français et allemand, affichée au dépôt 62 et transmise à la mairie de Sillery pour être portée à la connaissance des prisonniers allemands par leur employeur :

Paul Selle N° 781 793
« Homme de Confiance » allemand au dépôt 62
Ste-Menehould (Marne)

Chers camarades,

J'ai été choisi et placé comme « homme de confiance » (Vertrauensmann) par les camarades présents ici au camp. Mes attributions consistent à maintenir la liaison entre la direction du camp et tous les camarades allemands du dépôt 62 et à défendre leurs intérêts. Toute correspondance écrite ou orale, concernant habillement, logement ou autres désirs personnels, doit passer par moi.

Je vous salue en camarade,

Signé : *Selle*, « homme de confiance »

Dotations à récupérer à la mairie du chef-lieu de canton.

Chaque mois, le prisonnier a droit à 1 paquet de tabac, 2 paquets de cigarettes, 1 savon, 2 lettres de 24 lignes (maximum pour faciliter le travail de la censure) et 2 cartes de 7 lignes pour sa correspondance. Cette attribution ainsi que les courriers, colis et journaux sont mis à disposition à la mairie de Verzy. A charge pour les employeurs de venir les chercher. Le courrier envoyé par les PG est à déposer au même endroit pour être acheminé au dépôt 62.

CORRESPONDANCE DES PRISONNIERS DE GUERRE
Kriegsgefangenenpost 15.2.47

CONTRÔLE
FRANCO DE PORT
GEBÜHRENFREI

CARTE - POSTALE
Postkarte

A Famille Robert Steinmann
An

EXPÉDITEUR - ABSENDER
Nom et Prénom : Reinhold Steinmann
Vor- und Zuname
N° matricule : 454 246
Gefangenennummer
N° du Dépôt : 21 Laon/Prima
Lager nummer
FRANCE (FRANKREICH)

Lieu de destination : Groß-Lahm
Empfangsort
Rue : Neue Straße n° 70
Strasse
Arrondissement : Wolfenbüttel
Kreis
Province : Braunschweig
Landesteil, Provinz, u. s. w.
Hildesheim, Eugl. Zone

Spécimen de carte postale à la disposition des PG pour correspondre avec leur famille.

Habillement et apposition de la marque distinctive PG ou PW sur les effets. (Cet article ainsi que les extraits qui suivent proviennent de circulaires conservées dans les archives municipales de Sillery).

Les prisonniers peuvent recevoir vêtements et chaussures (tenue militaire) du dépôt 62 sur demande de l'employeur. Les vêtements de travail spéciaux sont à fournir par l'employeur.

Tout effet en service est obligatoirement marqué des initiales PG (Prisonnier de Guerre). Cette marque doit être entretenue par l'employeur pour rester bien visible. Les vêtements militaires, américains, français ou alliés dont pourraient être dotés les PG seront, si possible, teints en couleur bleue ou feldgrau (vert de gris). Les signes distinctifs de l'armée française ou alliée doivent être ôtés et l'effet distinctement marqué du signe PG, en noir ou en couleur claire, selon la teinte des effets.

Vestes, capotes, manteaux, doivent être marqués dans le dos et sur les manches entre le coude et l'épaule. Les prisonniers de guerre allemands sous le contrôle français doivent être immatriculés PG (prisonniers de guerre) et non PW (Prisoners of War), cette dernière marque étant réservée aux prisonniers de guerre détenus dans les camps américains.

Rappel à l'ordre des employeurs au sujet des PG de l'Axe.

- **Extraits de la lettre du 26 juillet 1945** émanant de la Direction des services agricoles 4 boulevard Vaubécourt – Châlons-sur-Marne :

« Certains cultivateurs semblent ne pas prendre au sérieux les recommandations qui leur ont été faites au sujet des prisonniers de guerre de l'Axe mis à leur disposition. La surveillance dont ils doivent faire l'objet ne peut en aucun cas se relâcher sous peine pour l'employeur d'être rendu responsable d'une évasion facile. Ces PG ne doivent jamais circuler seuls de la ferme aux champs et si le cultivateur n'y travaille pas avec eux, il devra néanmoins, lui, ou ses ouvriers, pouvoir à chaque instant s'assurer de leur présence. A plus forte raison, le dimanche, les PG ne devront pas sortir mais rester au kommando. Quant à la nourriture, ils devront être traités avec humanité, mais sans aucune exagération, étant bien entendu que ce sont des PG boches ».

- **Extraits d'une note de service datée du 5 janvier 1946**, émanant du dépôt 62 des PG de l'Axe de Sainte-Menehould, signée par les cultivateurs de Sillery qui en ont pris connaissance :

Depuis quelques temps, la Direction militaire des services des PG est informée que des prisonniers allemands employés en culture ou dans différents établissements privés, circulent librement en dehors des heures de travail. Certains même sont rencontrés dans des lieux de plaisir publics. Il est regrettable que des chefs d'entreprise se laissent aller à de telles complaisances envers les prisonniers de guerre (...)

Toute infraction à ces règles, en dehors de la peine disciplinaire qui sera infligée aux prisonniers pris en défaut, pourra entraîner le retrait pur et simple de la main-d'œuvre allemande.

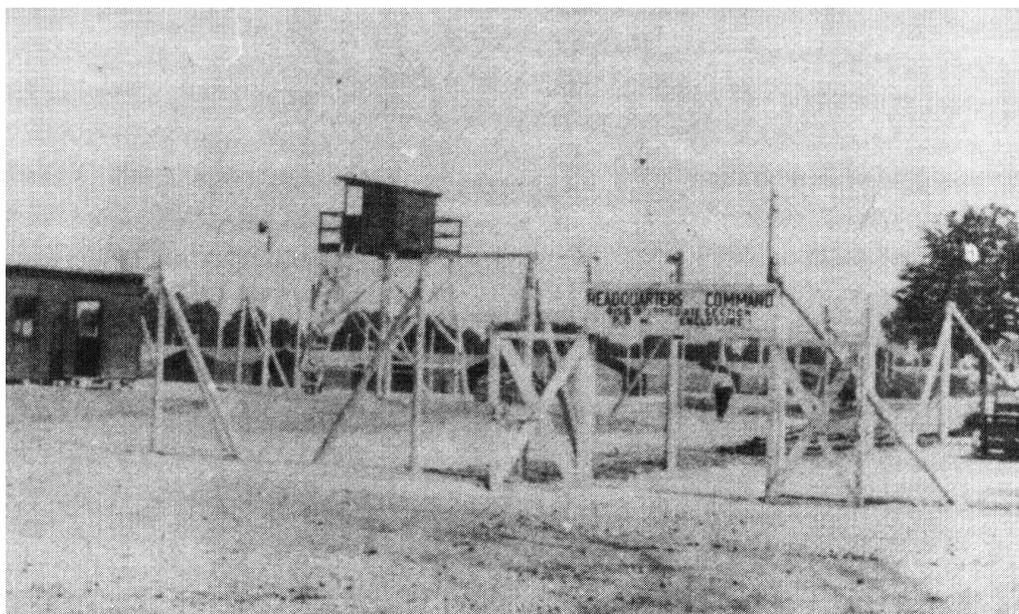
- **Extraits d'une note datée du 3 avril 1946** émanant de la Gendarmerie nationale, brigade de Reims :

Il m'est signalé que des prisonniers de guerre allemands employés par des particuliers se rendent librement à Reims ou dans les localités voisines après leur travail pour y rencontrer des camarades. Cette façon de faire a pour premier effet de faciliter les évasions (...)

En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien attirer l'attention des employeurs sur le fait que les prisonniers allemands trouvés seuls et désœuvrés, en dehors de la localité où ils sont habituellement employés, seront immédiatement arrêtés et reconduits au camp de Sainte-Menehould.

Le camp de prisonniers allemands à Sillery

Avec la libération, un camp de prisonniers allemands fut ouvert à Sillery sur la route de Taissy, avant le cimetière communal, côté village. Il était administré par les Américains et gardé par les soldats de la Compagnie polonaise de Varsovie dont le camp se trouvait de l'autre côté du cimetière en direction de Taissy. Il comportait plusieurs baraques dortoirs, une baraque pour les cuisines, une autre pour l'administration et un poste de garde. L'ensemble était entouré d'une simple clôture de grillage. Le matin, les prisonniers étaient conduits en groupe vers les chantiers.



Le camp installé près du cimetière civil à Sillery ressemblait au camp présenté ci-dessus, situé dans les environs de Reims. A l'arrière plan apparaît l'alignement des baraques. Le panneau à l'entrée porte l'inscription :

**HEADQUARTERS COMMAND
OISE INTERMEDIATE SECTION
P.O.W. ENCLOSURE**

Ci-contre : la colonne de prisonniers se dirige vers la passerelle provisoire du canal, rue du Petit-Sillery. Encadré de gardes polonais l'arme à la bretelle, le commando est conduit au pas vers le chantier de la voie ferrée, sur le site de la gare. Les prisonniers portent, peintes sur le dos de leur veste, les lettres PW (Prisoner of War). La personne en bas à droite, avec le chapeau de paille pourrait être Henri Lasalle devant sa maison. Il est décédé en 1945 (archives de la famille Loret).



Retour du commando de travail vers le camp de la route de Taissy. Les prisonniers portent la casquette tyrolienne typique de l'armée allemande. Le commerce que l'on voit, avec son enseigne, près du poteau électrique, était tenu par M. Couture. Il y vendait cigarettes, tabac et confiserie...(archives de la famille Loret).

Cohabitation entre prisonniers de guerre et population

Témoignage de Josette Chasseigne-Langlais, fille de Maurice Langlais agriculteur à Sillery (témoignage recueilli en 2019) :

Mon père employa successivement deux prisonniers aux travaux de la ferme. Le premier, Helmut, vint aider à l'exploitation dès novembre 45. C'était un feldgrau âgé d'environ 25 ans.

Plutôt sympathique, il disait avoir été mobilisé contre son gré. Il dormait dans le cellier où étaient la cuve à vin et les bouteilles. L'unique fenêtre du local donnait sur la rue. Lors de la construction de la ferme en 1925, cette ouverture avait été équipée de barreaux pour dissuader d'éventuels voleurs de bouteilles. Le local fermait à clé et communiquait avec le pressoir dont la porte donnait sur la cour de la ferme. Mon père avait installé un lit dans le cellier et la nuit, il enfermait l'Allemand dans cette cellule improvisée, lui faisant confiance pour les bouteilles.

Le prisonnier partageait les repas à la table familiale. Il parlait français et nous racontait avoir entrepris des études d'ingénieur interrompues par la guerre. Mais le plus extraordinaire pour moi qui n'avait alors que huit ans, était qu'il fût capable, avec de la ficelle de papier qu'il avait teinte auparavant, de fabriquer des pochettes pour dames. Il tendait des fils de fer entre les murs du pressoir, prenait un anneau de métal qu'il attachait au centre des fils et tressait à partir de cet anneau, comme l'aurait fait une araignée avec sa toile, un premier côté de la pochette, puis avec un second anneau et suivant la même méthode, il tressait un autre côté. J'étais très souvent avec lui et il m'autorisait à l'aider. Il cousait alors les deux parties, laissant un espace ouvert pour que les dames puissent y glisser les menus objets ou l'argent qu'elles voulaient bien emporter avec elles. Il avait fini par intéresser Ginette, la seconde épouse de mon père qui lui fit de la publicité auprès des femmes du village. Cette aide lui permit de vendre quelques pochettes et d'en tirer un argent de poche.

De temps en temps, il fallait conduire le prisonnier au camp. Il devait s'y rendre régulièrement pour signaler sa présence aux autorités militaires et pour éventuellement y récupérer un colis ou du courrier. Mon père n'avait pas toujours le temps de l'accompagner et c'était souvent Ginette ou moi qui l'emmenions. Helmut me disait que je lui rappelais sa petite sœur, c'était aussi comme cela qu'il m'appelait parfois et nous remontions la rue en direction du camp, lui, me tenant par la main. A l'entrée du camp se trouvait une baraque dans laquelle on s'annonçait au planton polonais. Le prisonnier disparaissait alors dans le camp pour retrouver ses camarades et je devais attendre dans le bureau. Cela pouvait durer une heure ou deux. Pendant ce temps, le planton me donnait du chocolat et des parts d'une généreuse pâtisserie remplie de fruits confits. J'aimais bien cet endroit. Il y avait un poste de radio avec un programme de musique que nous n'écoutions pas à la ferme. Helmut revenait parfois avec une sorte de gros gâteau que lui avaient donné ses compatriotes. Il le partageait avec nous à la table familiale.

Karl, le second prisonnier, avait d'autres idées sur la guerre et fut vite classé par mon père dans la catégorie des sales boches. Il faut dire que mon père avait été prisonnier de guerre au Stalag IID en Poméranie. Il ne le laissa pas partager la table familiale. J'en avais moi-même peur et évitais de le rencontrer dans la cour ou les dépendances de la ferme. Un jour qu'il se plaignait de ne pas avoir assez à manger et de devoir prendre ses repas dans notre entrée, trop peu éclairée à son goût, mon père se mit en colère. Il lui servit une triple ration de pommes de terre qu'il tassa rageusement avec ses mains dans l'assiette. Une fois, ils en vinrent presque aux mains. Mon père ne nous laissa jamais, Ginette ou moi, le chercher ou le reconduire au camp. Il s'en chargeait lui-même. Les deux hommes ne s'entendirent pas et ce dernier prisonnier ne resta pas longtemps.

De son côté, Maurice Secondé, viticulteur à Sillery, demanda des prisonniers pour son entreprise de battage de céréales. Il alla les chercher au dépôt 62 à Vienne-le-Château. Son épouse, Marie-Thérèse, crut bien faire en les accueillant par un bon repas et du champagne. Les Allemands, qui n'avaient plus été bien nourris depuis longtemps, en furent malades deux jours durant. Parmi ces prisonniers étaient Hugo Minners et Gerhard Seidel (détails donnés par Eric Seidel, son fils).

La fin de captivité pour les prisonniers de guerre de l'Axe

Dans le courant de l'année 1947, les prisonniers allemands commencèrent à être libérés et à retourner chez eux. Le camp de la route de Taissy se vida peu à peu. Au printemps de l'année 1948 il fut fermé et démantelé. Le pays manquait de main-d'œuvre et le Ministère du Travail laissa aux anciens prisonniers de guerre le choix de rester vivre en France avec le statut de « travailleurs étrangers libres ». Hugo Minners et Gerhard Seidel optèrent pour ce statut et décidèrent de rester au village. Ils continuèrent à travailler à la batteuse chez Maurice Secondé. Sans doute avaient-ils déjà rencontré leurs futures épouses françaises au moment de prendre leur décision.

Voici l'histoire d'Hugo Minners qui, en 1943, alors âgé de 17 ans, fut mobilisé dans son pays, l'Allemagne, et affecté à une unité de sous-marins de la Kriegsmarine. Sa grande peur était de ne pas savoir nager, un danger mortel en mer. Après le débarquement de Normandie, il fut fait prisonnier par les Américains et interné dans un premier camp où il eut à subir la faim et les mauvais traitements. Les bateaux transportant les G.I.s avaient été la cible des U-boot et le débarquement avait été meurtrier pour les alliés. De quoi attiser les haines.

Recruté au dépôt n° 62 de Sainte-Menehould par l'entreprise de Maurice Secondé à Sillery, il travailla au chantier de battage et sa condition de prisonnier s'améliora rapidement. Hugo Minners avait été coiffeur dans le civil. Il put, en plus de son travail à la batteuse, aider le dimanche matin au salon de coiffure de Roger Petit ouvert dans une salle du café, rue de Châlons, au centre du village. Cette activité le mit en contact avec des clients français et comme il était d'une bonne nature, il se fit vite des copains et devint ami avec son employeur. Les soirs de match à Reims, les supporters embarquaient jusqu'à huit dans la Traction de Roger et la fête commençait. Hugo était de la partie.

Il fit la connaissance de Solange Morizet qui résidait près de l'entreprise Secondé, deux maisons plus bas dans la rue du Coq (aujourd'hui rue de l'abbé Fendler). Solange était la fille d'Eudoxe, ancien combattant, blessé dans la Première Guerre mondiale. Le frère jumeau d'Eudoxe, Alfred Morizet, avait été arrêté par la Gestapo pour faits de résistance et était mort en déportation. Eudoxe n'accepta pas que sa fille fréquentât un Allemand et les jeunes gens durent se marier dans la commune de la grand-mère maternelle en Haute-Marne.

Leur première fille, Christine, naquit en 1949. Hugo amenait sa famille en visite chez les parents de son épouse mais il ne pouvait entrer, jusqu'au jour où Eudoxe, prétextant le mauvais temps qui régnait au-dehors, l'invita à franchir le seuil de sa maison. Pour mieux subvenir aux besoins de sa famille, Hugo Minners chercha du travail à la nouvelle sucrerie en construction à Sillery. On y embauchait sous contrat temporaire d'une année. Ce n'était pas suffisant pour rester en France. Il fallait avoir un contrat de travail d'au moins deux ans. Dans le même temps, les mines de charbon de la Ruhr recrutaient avec de bons salaires. Le couple partit ainsi s'installer en 1951 avec leur fille Christine à Dortmund-Marten, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et Hugo travailla à la mine. Solange apprit l'allemand en aidant sa fille à ses devoirs. Leur deuxième fille Sylvia naquit plus tard en 1959. Chaque été, au mois d'août, la famille au complet passa ses vacances à Sillery où Christine rencontra son futur mari. Solange, sa mère, décéda en 1971 à l'âge de 42 ans. Elle souhaitait être inhumée à Sillery mais Hugo préféra qu'elle restât près de lui en Allemagne. Son nom figure malgré tout, gravé sur une plaque déposée sur la sépulture de ses parents dans le cimetière de la route de Taissy. Elle repose à Dortmund-Marten, là où elle vécut avec son mari et leurs deux enfants. Hugo décéda en 1989 (témoignage de M^{me} Christine Bourdin, fille de Solange et de Hugo Minners). Selon les enfants de ces couples franco-allemands, la vie ne fut pas toujours facile dans les cours de récréation. Les autres enfants entendaient parler leurs parents à la maison et l'animosité envers les Allemands était encore vive dans l'après-guerre).



Hugo Minners à 17 ans, en uniforme de la Kriegsmarine.



En Allemagne, lors de son incorporation en 1943, avant son affectation à la Kriegsmarine. Il apparaît à gauche dans l'encadrement de la fenêtre (archives de la famille Bourdin-Minners).

De son côté, Gerhard Seidel, originaire de Thuringe, boulanger dans le civil, avait d'abord participé en avril 1940 à la campagne de Norvège. Il avait 26 ans, en avril 1945, quand il fut capturé sur les bords de l'Elbe. De l'ouest, arrivaient les Américains. Par l'est les Russes. Debout dans une barque, avec deux camarades, près de la rive, ils levèrent leurs fusils à bout de bras et les jetèrent ostensiblement dans le fleuve se rendant ainsi aux Américains. Il fut envoyé en France au camp de Chartres puis transféré au dépôt n° 62 de Sainte-Menehould où l'entrepreneur Maurice Secondé le recruta en juillet 1945 pour son équipe de battage. Il rencontra Simone Laurin, jeune fille de Puisieulx, village où ils se marièrent le 2 avril 1949. Le couple résida à Puisieulx puis à Sillery, rue de l'Arbalète, avec leurs deux enfants Eric et Catherine, nés respectivement en 1949 et 1953. Gerhard Seidel était un travailleur sérieux, apprécié de ses collègues français et des cultivateurs clients de l'entreprise Secondé. Il devint très vite le responsable du chantier de battage.



Ci-dessus : Gerhard Seidel en uniforme de la Wehrmacht (archives de la famille Seidel).

Ci-contre : Hugo Minners (à gauche sur la photo) à la batteuse, avec Gerhard Seidel (photo archives de la famille Bourdin-Minners).

Le camp de la Compagnie polonaise de Varsovie

Avec la Libération, les Américains créèrent un camp militaire à Sillery pour accueillir la Compagnie polonaise de Varsovie. Il était situé après le cimetière civil sur la route de Taissy, à l'emplacement de l'actuel lotissement des Érables. Le calvaire érigé face à l'entrée de l'ancien cimetière rappel le passage de cette compagnie. Après son départ, le camp fut démantelé. Ce qui n'était pas récupérable fut poussé par les bulldozers de l'autre côté de la route dans les marais. Équipés par l'armée américaine, les soldats polonais gardaient le camp de prisonniers allemands.



Le camp de la Compagnie de Varsovie sur la route de Taissy (archives de la famille Loret).

Obsèques du soldat Jerzy Michal AMBROZIEWICZ.

Le soldat polonais Jerzy Michal Ambroziewicz fut tué accidentellement le 15 août 1945 lors d'une manœuvre opérée par un camion américain sur la route de Couraux. Il avait 20 ans. Sur la photographie ci-contre, le cortège quitte le camp de la Compagnie de Varsovie et se dirige vers l'église de Sillery. C'est l'abbé Louis Fendler qui officie. Une délégation civile formée d'élus de la commune et de représentants des autorités se trouve dans le cortège. Le soldat a été inhumé dans l'ancien cimetière dont on aperçoit le mur à gauche sur le document. Son décès n'a été enregistré ni à l'état civil de la commune de Sillery ni à celui de Puisieulx (photo archives de la famille Loret).

Ci-dessous : défilé de la fanfare de la Compagnie de Varsovie sur la route de Taissy. Derrière les musiciens apparaissent les toits des baraquements du camp de prisonniers allemands et à l'arrière-plan, dans le ciel, le mât des communications radio. Le calvaire a déjà été érigé par la Compagnie de Varsovie. Il est visible à l'arrière plan, à droite, sur le monticule face au cimetière civil (photo archives de la famille Loret).





photo Bernard Langlais

Pied du calvaire érigé par la compagnie polonaise de Varsovie, face au cimetière.

A l'arrière-plan, au-delà du mur du cimetière, on aperçoit les toits du lotissement des Érables bâti sur l'emplacement du camp.

Inscription sur la pierre du calvaire :

LA COMPAGNIE
POLONAISE DE VARSOVIE
A SILLERY
1 - 8 - 1945

Épitaphe gravée sur la tombe du soldat Ambroziewicz
dans le cimetière de Sillery :

JERZY MICHAŁ
AMBROZIEWICZ
UR 23 V 1925 W (illisible)
ZM TRAGICZNIE 15 VIII 1945 W SILLERY¹

Traduction :

né le 23 mai 1925 à (localité certainement polonaise illisible)
mort tragiquement le 15 août 1945 à Sillery

¹UR est l'abréviation de urodzony = né)
ZM est l'abréviation de zmarty = décédé)